

Vous avez un projet : pensez au Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

Du 21 septembre 2020 au 6 octobre 2020



Vous êtes une association domiciliée à l'Université Bordeaux Montaigne ou un-e étudiant-e qui souhaite porter un projet culturel, sportif, solidaire, citoyen, ... ? Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) peut vous aider. La prochaine commission a lieu en novembre 2020. Suivez toutes les étapes pour présenter un dossier complet.

Avant de demander cette subvention, merci de prendre connaissance du [règlement](#) et de la liste des [pièces justificatives](#) à apporter.

Le FSDIE ne finance aucun projet issu de la pédagogie.

Constituez votre dossier

Retirez votre dossier avant le 6 octobre 2020

Pour disposer d'un dossier, veuillez en faire la demande par mail : vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr avant mardi 6 octobre 2020.

Déposez votre dossier

Jusqu'au 22 octobre 2020

Remettez votre dossier à Pauline Marquevielle, **avant jeudi 22 octobre 2020**. Il doit être complet avec **les pièces justificatives** indiquées ci-dessus.

Consultez la [page](#) spécifique au FSDIE.